

Compte-rendu de la réunion du collectif du 8 décembre 2018

28 présents : Dominique Boury, Nostra Montanha (81) dominique.boury@sfr.fr ; Alain Coulet, Présent de Garrigue (30) calaincool@gmail.com ; Konrad Burchardt, Vents à contre courant (82) vacc82@outlook.fr ; Jacques Biau, Nostra Montanha (81) biau.jacques81@gmail.com ; Guillaume Marcuzzo, Vents à contre courant vacc82@outlook.fr ; Jean Pougnet, Pech et Garrigues (34) pougnet.jean@gmail.com ; Maryse Salvo, Bien vivre en pays st-ponais (34) resoprox@laposte.net ; Françoise Marchand, Hurlevent (34) marchandfran@gmail.com ; Bruno Ladsous, Protégeons nos espaces pour l'Avenir (12) et délégué régional SPPEF ladsousbruno@gmail.com ; Nicole Joncret, Nostra Montanha (81) nicole.joncret@sfr.fr ; Michèle Solans, Protection Somail solans.michele@gmail.com ; Patrice Lucchini, Vent mauvais (11) patrice.lucchini@nordnet.fr ventmauvais.association@nordnet.fr ; Jean-Marc Trinquier, Préservation patrimoine culturel et naturel Monts de Lacaune Rougier de Camares (12) jmtrinquier@free.fr ; Gilbert Tabes, Nostra Montanha (81) gilbert.tabes@orange.fr ; Brigitte Courcier, Les collectifs du transformateur Saint Victor et Melvieu (12) brigitte.courcier@wanadoo.fr ; Catherine Lengeteau, REVEIHL (81) 06 41 50 35 45 ; Elisabeth Pujol, Protection Somail – Courniou (34) elisa.pujol@orange.fr ; Philippe Viennot, Amis de Saint Sernin (11) phviennot@wanadoo.fr ; Marjolaine Villey-Migraine, Collectif 34-12 et VPPN (34) marjolaine.villey@gmail.com ; Dominique Migraine, Collectif 34-12 et VPPN (34) domigraine@gmail.com ; Jean Blin, Collectif le vent tourne (66) jblin.surre@gmail.com ; Henri Masson, Collectif 34-12 (12) h.masson@hotmail.com ; Pierre Pradié, Avenir Causse Comtal (12) et représentant SPPEF à Rodez pradie@lcp-avocats.com ; Anne-Marie Citton, Patrimoine Environnement territoire du pays belmontais robert.citton@club-internet.fr ; Maryse Roussel, Protection Somail – Courniou (34) maryse.rousseau31@orange.fr ; Emmanuel Forichon, CALELH (81) calelh@orange.fr ; Régis Cogranne, APROMI-CO (11) regis@domaine-du-viala.fr ; Pierre Montane, lespeolstop - Basse vallée de l'Aude (11) pfb.montane@orange.fr.

1. Tour de table : présentation des associations et des collectifs présents.

Après un mot de bienvenue de Jacques Biau (Nostra Montanha – 81), chaque association, chaque collectif évoque rapidement les projets auxquels il fait face, leurs perspectives. La situation générale en Occitanie est marquée par une multiplication importante des projets de centrales éoliennes – en particulier dans les Corbières, la Montagne Noire, le parc des Grands Causses, le Tarn et Garonne ...

Aux nouvelles implantations, s'ajoutent les projets de repowering qui accentuent les nuisances (augmentations de hauteur, augmentations de puissance)

Plusieurs exemples de mauvaises pratiques des services de l'État sont rappelés ; ces pratiques devront être présentées au SGAR (Secrétaire Général pour les Affaires Régionales) lors d'une prochaine rencontre :

- Autorisations données à la destruction d'espèces protégées (Riols 34) ;
- éoliennes fonctionnant sans permis de construire, faisant l'objet de deux recours l'un administratif, l'autre au civil contre l'opérateur (Bernagues 34-12) ;
- recours contre l'entreprise qui a endommagé une propriété privée à Bourières ;
- dans l'Aude, un projet "ancien régime" comportant un permis de construire accordé (code l'urbanisme) et une autorisation d'exploitée refusée (ICPE)
- rétention de dossier par la préfecture dans l'Aude au sein du « Pôle énergie » agissant pour le préfet
- accès refusé au dossier sur un premier appel d'offres pour 8 éoliennes de 210 m. etc.
- refus du préfet de l'Aude de communiquer (témoignage de Philippe G. absent de la réunion)

Les modes d'actions mis en œuvre par les associations sont variés – en fonction des contextes locaux : suivi systématique des réunions publiques, travail d'influence et de conviction auprès des élus des communes, des communautés de communes, du département ; recours, avec plus ou moins de succès auprès des tribunaux administratifs ; appui sur des associations locales ou nationales (SPPEF) ; campagnes d'informations (pétitions, réunions publiques, manifestations sur le terrain).

Quelques exemples : demande de référendum local par Vent à contre courant (82), demande de moratoire voté en décembre 2017 par le conseil départemental des Pyrénées Orientales obtenu par le Collectif le vent tourne (66), mais sur le terrain les projets se multiplient ; poursuite judiciaire – au civil – contre le promoteur des éoliennes illégales de Bernagues (34-12).

Si chaque association ou collectif pouvait faire une note de synthèse courte (1500 – 1800 caractères), cela complèterait utilement ce point du compte-rendu et alimenterait la page du site internet consacrée aux associations.

Il apparaît à l'occasion de ce tour de table que notre collectif possède en son sein des spécialistes, experts de certains domaines (nuisances acoustiques, biodiversité, énergie, juridique, etc.), une des tâches des co-secrétaires sera de repérer et de faire connaître ces expertises pour que chacun puisse les utiliser. Patrice L. par exemple, est au point sur les nuisances sonores.

2. Débats autour du mouvement des gilets jaunes

« Rendre mieux visibles ceux restés sur le bord de la route, c'est depuis toujours la raison d'être [des gilets jaunes] » Sylvain Prudhomme, *Libération*, 8 décembre 2018.

La discussion est animée, preuve de l'intérêt que cette mobilisation représente pour nous ; plusieurs associations ont déjà manifesté leur soutien au mouvement par tract, par Facebook, en les rencontrant.

Nous partageons avec eux un certain nombre de préoccupations : la lutte contre la précarité énergétique (la transition énergétique ne peut pas se faire en pénalisant les plus vulnérables) ; la défense des territoires ruraux, fragiles et menacés ; l'exigence d'une prise en compte des intérêts et des attentes de tous les citoyens.

Le débat fait apparaître un large accord quant à la nécessité de nous positionner ; ainsi, en remettant au cœur de nos interventions la dimension sociale, nous privilégions deux thématiques principales qui nous rapprochent des gilets jaunes.

- La dimension économique : les taxes carbone ne doivent pas financer l'éolien industriel, elles doivent financer les vraies priorités écologiques. La transition écologique étant mal conçue, les taxes vont continuer d'augmenter.
- La question des ruralités : comment défendre les solidarités et le cadre de vie de nos territoires ruraux, quels qu'ils soient. Quel changement de mode de vie est possible ?

Une synthèse des diverses contributions sera faite par Patrice L., Marjolaine M. et Bruno L. (cf. pièce jointe) qui servira de base à un communiqué de presse et constituera le cadre de référence de TNE-OE ; au delà du communiqué, il s'agira de déterminer les modalités du « comment » agir ; chaque association et collectif restant souverain quant aux formes de son engagement auprès des gilets jaunes. Le texte peut aussi servir comme moyen de communiquer sur les groupes Facebook des gilets jaunes.

L'occasion de l'ouverture de cahiers de doléances (initiative « Mairie ouverte », lancée conjointement par l'Association des maires ruraux de France et l'Association des petites villes de France) doit être saisie partout ; nous communiquerons rapidement à ce sujet.

3. Le point sur les perspectives stratégiques

En octobre et novembre des assemblées générales ont eu lieu sur deux départements (12 et 81) et au niveau du collectif 34-12. Plusieurs propositions ont été faites :

- a) L'Aveyron : mettre en place un suivi de la réglementation environnementale.
 - animer une fonction Tweet et Facebook réactive.
 - placarder, tous au même moment et partout dans l'Occitanie, un dessin humoristique ayant du sens (sur panneaux d'affichage libre, locaux à poubelles, transformateurs locaux ...)
 - se payer un publi-rédactionnel dans quelques journaux de référence.
 - organiser de manière méthodique un entrisme durable et des partenariats avec des associations et fédérations utiles.

- b) Le Tarn : prévoir une intervention en direction des futurs candidats aux élections locales de 2020 ; intervenir dès maintenant auprès des élus nationaux (députés et sénateurs) et régionaux.
- c) Collectif 34-12 : constituer des regroupements territoriaux, le cas échéant en-dehors du cadre administratif (exemple, des logiques de bassin, de massif ou de piémont) et avoir régulièrement des réunions de type AG locale, entre deux réunions trimestrielles du Collectif. Jacques B. rappelle qu'il ne faut pas perdre de vue la nécessité d'avoir une action concertée auprès de nos interlocuteurs départementaux (DREAL en particulier).

Les audois présents Philippe V., Patrice L. et Régis C. ont convenu de réfléchir ensemble pour coordonner les efforts sur l'Aude (en lien avec Gilbert D. qui représente la Fédération des Associations de Sauvegarde des Pays d'Aude, partant pour une relation d'entraide avec TNE O-E).

La présentation du rapport d'activité du co-secrétariat par Bruno L. (en pièce jointe) sert d'introduction au débat concernant les objectifs de TNE-OE et la meilleure manière d'y parvenir.

Plusieurs orientations ressortent

- intensifier notre travail en direction des lieux de pouvoir (municipalités et communautés de communes – PLU et PLUI ; département – SCOT ; préfecture – DREAL). L'appui de TNE-OE est très important dans les petites communes.
La région est concernée par le SRADDET, d'où l'importance de l'audition de TNE-OE par le CESER en janvier 2019.
- élargir notre cercle d'influence en participant aux travaux de fédérations régionales et nationales pour leur faire partager nos préoccupations – FNE, LPO, etc. ; multiplier les partenariats à l'occasion d'initiatives particulières (exemple du travail mené en direction des commissaires enquêteurs).
- renforcer notre visibilité par une présence plus régulière et plus réactive dans la presse et sur les réseaux sociaux.
- montrer notre force autour d'initiatives prises par les associations et collectifs locaux (travailler en amont pour réussir et en aval pour valoriser au niveau régional) ; deux échéances possibles au niveau des Pyrénées Orientales et du Tarn et Garonne.
- choisir une journée d'action régionale qui permettrait à tous d'apparaître comme une force régionale : un autocollant commun ; une communication presse ; une action régionale ?
- approfondir nos arguments de fond : souligner les contradictions des discours officiels (sauvegarder la biodiversité que la multiplication des centrales éoliennes menace) ; dénoncer les illusions de l'éolien participatif ; remettre en cause les dispositifs hypocrites de concertation ; à l'occasion des projets de repowering reposer la question de la limite des 500m. ; réfléchir à ce que pourrait être un service public de l'énergie ; etc.
- entamer une campagne de sensibilisation d'un public qui reste indifférent (ou hostile) à nos propositions, celui des villes et des grandes métropoles ; celui des jeunes également. Nous n'avons pas encore réussi à le toucher efficacement, et pourtant les arguments ne manquent pas : défense de la biodiversité, lutte contre la précarité énergétique, question du tourisme ; une piste pourrait être de nous appuyer sur quelques films (celui de l'AMASSADA « Pas res nos arresta », celui de la CGT « Main basse sur l'énergie », celui de Olivier Azam « La cigale, le corbeau et les poulets » ... pour engager le débat. A l'occasion peut-être d'une manifestation régionale (une après-midi thématique dans un cinéma?).
- Suggestion de Guillaume M. qui va dans ce sens, prendre contact avec le festival qui se déroule à Gignac dans le Lot, Ecaussystème, citoyen et solidaire, qui mêle ruralité et musique, et touche un très large public.

- Philippe V. attire notre attention sur la « criminalisation » des mouvements sociaux (les anti-nucléaires à Bure, par exemple, les mouvements de solidarité aux migrants, autour des interpellations préventives) : nous devons être vigilants.

Tous mettent l'accent sur la nécessité d'une plus grande liaison entre associations, collectifs et co-secrétaires de TNE-OE, ce qui pose la question du fonctionnement, dernière partie de la réunion.

- 4. Au moment du repas :** Françoise M. nous présente une vidéo qu'elle a tournée avec Michèle S. et Bruno L. pour illustrer nos propositions sur la question des nuisances sonores ; elle sera , entre autres diffusée sur le site ; et à la demande de plusieurs d'entre nous, intéressés par cet outil de communication, Françoise enverra par We Transfer le fichier de la vidéo .

5. Questions organisationnelles et fonctionnement de TNE-OE

La séance de l'après-midi est consacrée à discuter de toutes les pistes d'amélioration du fonctionnement du collectif, des commissions de travail, des co-secrétaires.

Elle démarre par la présentation par Henri M. de la méthode Alinsky, qui est un « organisateur de communautés », pionnier de l'empowerment, qui s'est investi auprès des populations défavorisées de Chicago en particulier (noirs, habitants des taudis, chômeurs...), auteur de *Rules for Radicals* et *Fanning the Flames*.

Le point sur lequel insiste Henri, est la manière dont nous devons résister à toutes les stratégies de manipulation dont nous pouvons être les cibles. Il est important de les connaître pour les détourner et gagner nous mêmes en influence. Nous diffuserons le diaporama et nous mènerons le débat sur l'ensemble de ces propositions.

Le budget : c'est l'association CALELH que représente Emmanuel F. qui assure la trésorerie de TNE-OE. La participation des associations (20€ / an) n'est pas une cotisation, puisque TNE-OE n'est pas une association déposée en préfecture. C'est une contribution volontaire qui marque l'engagement de l'association et contribue à financer les activités du collectif. (voir en pièce jointe).

CALELH a obtenu le rescrit fiscal : toutes les contributions, les dons (hors adhésion des associations) que vous pouvez recevoir pourront bénéficier des 60% d'abattement fiscal ; vous devez donc demander à ce que vos « généreux donateurs » fassent leur versement à CALELH qui enverra un reçu, et vous transfèrera le montant versé.

Nous envisageons un courrier de rappel pour cette contribution annuelle ; et une campagne d'appel aux dons (qui peuvent bénéficier de la défiscalisation) en début d'année prochaine.

La présence sur les réseaux sociaux : Dominique B. présente nos différents outils.

- Le site TNE-OE (toutesnosenergies.fr) régulièrement alimenté mais qui pourrait l'être mieux si à chaque occasion les associations ou collectifs envoient quelques lignes, une photo, un lien avec un article de presse.
N'hésitez pas à vous inscrire sur la liste des abonnés – sur la page d'accueil – pour recevoir toutes les semaines les derniers articles postés.
De même, consultez la page « abonné.e.s » sur laquelle vous retrouverez des informations plus confidentielles.
- La page Facebook (facebook.com/TNEtoutesnosenergiesOccitanieEnvironnement) est aussi un très bon outil de partage d'informations.
- Dès la semaine prochaine nous testons un compte Tweeter pour nous adresser à des publics avec lesquels nous communiquons peu. Nous vous tiendrons au courant des résultats.
- Enfin, une chaîne Youtube qui pour le moment est squelettique, mais qui peut être un vecteur intéressant de nos propositions (exemple la vidéo de Françoise).

Depuis un mois, nous envoyons régulièrement une lettre régulière à nos contacts (250 environ) pour les tenir informés de nos initiatives. Si vous voulez faire passer un message, n'hésitez pas à le faire passer par contact@toutesnosenergies.fr

Point presse et communication : nous devons coordonner nos interventions et remettre à jour notre dossier de presse. Michèle et Jean P. vont proposer un « chemin de fer », une trame pour rebâtir notre argumentaire et lui donner une forte cohérence.

À partir de là, il s'agira de construire un dispositif plus efficace, en particulier au niveau des départements.

Pour les grands titres de la presse régionale, et la télévision, une démarche va être entreprise auprès des rédactions toulousaines.

Les prochains communiqués : Energaïa, fin des enquêtes publiques, notre position par rapport aux gilets jaunes. Ces différents communiqués ont été rédigés et envoyés dès le 9/12 (cf. pièces jointes).

L'adresse info@toutesnosenergies.fr va disparaître

ATTENTION : nous avons changé de LOGO → il est en pièce jointe.

Le travail en commission.

- Commission « énergies », elle fournit un matériel de qualité pour enrichir notre expertise, tant au niveau national – où se prennent la plupart des décisions, qu'au niveau régional – où elles s'appliquent. Responsables : Henri M. et Marjolaine M.
- Commission « les ruralités » : il s'agit d'explorer toutes les formes dynamiques de la ruralité, le liens entre les mondes ruraux et urbains, leurs échanges, etc. Responsables : Emmanuel F., Maryse S. et Régis C.
- Commission « aide juridique » : organiser l'appui juridique aux associations, faire vivre une banque de données actualisées sur les jurisprudences, etc. Responsables : Bruno L., Henri M. et Françoise M.
- Commission « biodiversité » : elle est pour le moment suspendue, Jean-Marc T. fera des propositions pour la « réanimer ».
- Commission communication externe/interne : revoir notre dossier de presse et/ou un support commun pour présenter nos propositions, établir une stratégie de communication sur plusieurs cibles (élu.e.s, institutionnels, media...). Responsables : Michèle S., Jean P. et Françoise M.

Le choix du co-secrétariat. Le bilan du co-secrétariat que présente Bruno fait apparaître la nécessité de mieux le lier à l'ensemble de TNE-OE. Le travail est immense et les co-secrétaires ont besoin d'avoir des relais, puisque nous ne pouvons pas en élargir inconsidérément le nombre.

Emmanuel propose qu'un « 2° cercle » soit sollicité sur des points particuliers, pour renforcer l'équipe. En particulier, nous avons évoqué la constitution d'un « comité de lecture » qui aurait comme objectif de donner une cohérence à nos documents et à nos communiqués, qui réfléchirait à une charte graphique : à charge d'en étudier les modalités et de trouver des volontaires ! Les premiers noms évoqués Emmanuel F., Patrice L., Philippe V., et d'autres en fonction des besoins.

Le prochain co-secrétariat : Bruno L. (12), Michèle S. (34), Jean P. (34), Jacques B. (81), Françoise M. (34), Michel V. (48), Marie Noëlle M. (66), Konrad B. (82), Dominique B. (81).

[La prochaine réunion du co-secrétariat aura lieu à Thézan \(34490\), le 30 janvier \(de 10h00 à 15h00\)](#)

**La prochaine réunion du collectif TNE-OE aura lieu
le samedi 16 mars 2019 (de 10h00 à 16h00)
Nous serons accueillis par l'association APROMI-CO
dans les caves du Domaine du Viala 11200 Paraza.**

Dominique, Le Rialet, 11 décembre 2018

Pièces jointes :

1. le bilan d'activité de 2018.
2. Le nouveau logo.
3. Le texte concernant les gilets jaunes
4. Le texte autour du salon Energaïa
5. Texte sur les enquêtes publiques
6. Document trésorerie